

J'espère qu'un jour les députés signaleront à la Chambre certaines statistiques encourageantes que nous a fournies cet organisme, notamment que nous avons créé 450,000 emplois au cours des 12 derniers mois.

M. Orlikow: L'indice des prix de gros a augmenté de ½ p. 100 en décembre et était de 12 ½ p. 100 supérieur à l'indice de décembre 1977. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre, étant donné que les réductions de la taxe de vente prévues au dernier budget du ministre ont atteint un milliard de dollars, ce qui aurait dû se traduire par une baisse de l'indice des prix de gros et non par des gains inespérés pour les entreprises canadiennes?

M. Chrétien: Je suis très heureux que le député pose cette question, monsieur l'Orateur. S'il n'est pas satisfait des réductions de la taxe de vente de un demi-milliard, je lui rappelle que le NPD préconisait une réduction de 2 milliards de dollars.

[Français]

ON DEMANDE À QUEL TAUX LE CANADA A OBTENU DES PRÊTS
DE TROIS MILLIARDS DES BANQUES AMÉRICAINES OU
EUROPÉENNES

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances qui est devenu le principal ministre dans la conjoncture actuelle de l'économie canadienne. Pourrait-il dire à la Chambre à quel taux d'intérêt le Canada a obtenu des crédits de plus de trois milliards de dollars de la part des banques d'un consortium américain ou européen, et sur quelle garantie le Canada a obtenu cette marge de crédit?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, nous avons obtenu une marge de crédit de trois milliards de dollars de deux groupes. Le premier provenait d'un groupe de banquiers du Canada, mais en dollars américains. Le deuxième de banquiers internationaux, mais sous la direction d'une banque américaine. Nous les avons obtenus en payant un certain taux pour maintenir la marge de crédit, le taux ayant été mentionné à la Chambre des communes à plusieurs reprises. Je ne l'ai pas en main, mais je pourrais le fournir à l'honorable député ainsi que les garanties que nous avons données. Ces garanties sont évidemment toujours les mêmes, c'est-à-dire le Canada lui-même, c'est la meilleure garantie qu'on peut offrir à n'importe qui. Le crédit du Canada est excellent à travers le monde.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Le ministre a donné une réponse formidable, sauf qu'il a évité de donner le taux d'intérêt, alors les Canadiens vont s'interroger sur le taux d'intérêt, est-ce que c'est 10 p. 100, 9 p. 100 ou 8 p. 100, je comprends que le ministre n'est pas obligé de donner, de mémoire, les taux d'intérêt, mais étant donné que la province de Québec au même moment, par son ministre des Finances, M. Parizeau, a obtenu une marge de crédit de plusieurs centaines de millions de dollars, est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre si cette marge de crédit des mêmes banques, le même consortium américain ou européen, a été consentie sur les mêmes garanties que le ministre vient de donner?

Questions orales

M. Chrétien: Monsieur le président, le gouvernement de la province de Québec va dans le marché comme tous les autres gouvernements des provinces et il emprunte des sommes d'argent des banquiers qui offrent toujours aux institutions canadiennes des prêts en fonction de leur crédit, je pense que le taux d'intérêt payé par les provinces et particulièrement par la province de Québec est supérieur à celui payé par le gouvernement fédéral, mais le taux d'intérêt, généralement, pour répondre à la première question, le taux qui existe dans le marché au moment où nous faisons l'emprunt, dans le cas des emprunts internationaux, si je me rappelle bien, parlant de mémoire, ce taux est de moins de ½ p. 100 de plus que les taux qui sont utilisés entre les banques à Londres.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, étant donné l'importance de la question, je reconnais que vous voyez là une question très importante, puisque vous m'avez permis de poser une petite question supplémentaire. Je voudrais demander au ministre des Finances s'il peut dire à la Chambre si, étant donné que le gouvernement du Canada obtient des crédits fondés sur le crédit canadien et que le gouvernement de la province de Québec obtient également des crédits fondés sur le crédit canadien, il peut dire très sérieusement, je voudrais une réponse sérieuse, s'il ne serait pas opportun pour notre pays de se servir avantageusement de notre banque canadienne, la Banque du Canada, pour monnayer le crédit de la nation à un taux d'intérêt inférieur à celui que nous payons lorsque nous le faisons monnayer par des banques étrangères. Le ministre serait-il disposé à étudier sérieusement cette suggestion afin d'apporter un projet d'amendement à la loi sur la Banque du Canada pour permettre à cette dernière de remplir le rôle à meilleur marché que celui que l'on demande de remplir aux banques étrangères?

M. Chrétien: Monsieur le président, l'honorable député propose à ce moment-ci la théorie que son parti défend depuis longtemps, savoir qu'il ne s'agirait que d'imprimer des crédits pour que tous les problèmes se règlent à travers notre pays. Nous avons eu l'occasion d'en débattre très souvent depuis 1962, et je crois que le système proposé par l'honorable député ne pourrait pas s'appliquer, étant donné les circonstances actuelles. Tous les pays du monde ne se servent pas de leurs banques. Lorsqu'ils impriment de l'argent de cette façon c'est une cause directe d'une augmentation très rapide du taux d'inflation.

* * *

● (1430)

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES MESURES PRISES DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE NATIONALE DE L'ALIMENTATION

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et a trait aux progrès ou à l'absence de progrès réalisés par le ministre dans l'élaboration d'une stratégie ou d'une politique nationale de l'alimentation.